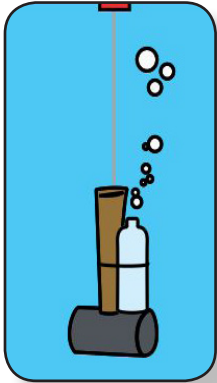


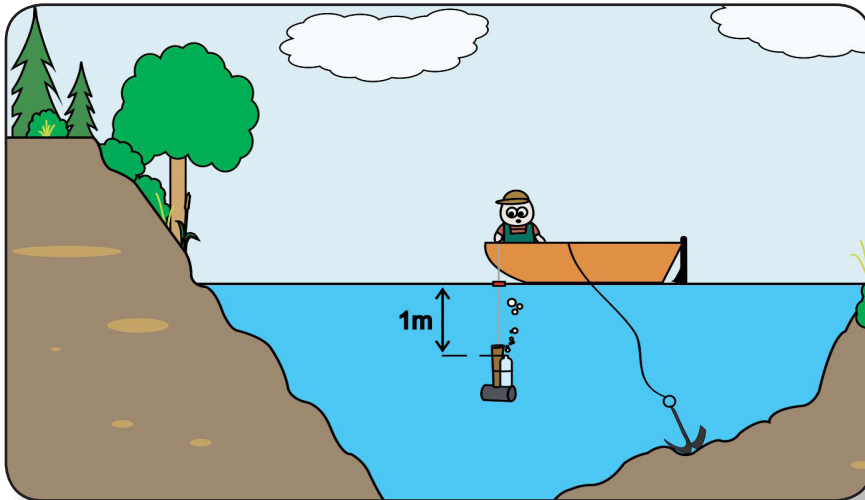
# Fiche terrain

## Protocole de la prise d'échantillons



- Effectuez l'échantillonnage aux dates déterminées par le RSVL.
- Il ne doit pas s'écouler plus de 48 h entre le moment de l'échantillonnage et la réception des prélèvements d'eau par le laboratoire.
- Les bouteilles et les gants ne sont pas réutilisables.
- Portez attention aux blancs de terrain.

NOUVEAUTE



- 1 **Positionnez l'embarcation** au-dessus de la station d'échantillonnage. Fixez la bouteille de 500 ml sur le porte-bouteille.
- 2 Ouvrez la bouteille sans toucher au goulot.
- 3 **Descendez la bouteille** jusqu'à 1 mètre de profondeur et remontez-la à vitesse constante pour la remplir.
- 4 **Videz la bouteille** dans le lac pour la rincer. Répétez les étapes 3 et 4 au besoin.
- 5 **Redescendez la bouteille** jusqu'à 1 mètre pour procéder au prélèvement d'eau. Sortez-la de l'eau et décrochez-la du porte-bouteille.
- 6 **Enfilez les gants et remplissez** les deux bouteilles contenant de l'acide. Commencez par remplir la bouteille graduée jusqu'à la jauge de 50 ml. Remplissez ensuite la bouteille de plastique blanc de 125 ml jusqu'à l'épaulement. **Attention! Il ne faut pas qu'elles débordent!**
- 7 Terminez l'échantillonnage en remplissant la bouteille de 250 ml en plastique brun jusqu'à l'épaulement.
- 8 Placez vos échantillons au frais dans la **glacière**.
- 9 Prenez ensuite une mesure de la **transparence** de l'eau.

Développement durable,  
Environnement et Lutte  
contre les changements  
climatiques

Québec

CRE  
Laurentides  
Votre réseau environnemental